



COMMUNE DE NOZERROY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance du Jeudi 21 Mai 2015

Présents : Aurore Blondeau, Dominique Chauvin, Didier David, Sophie Jeannin, Patrick Petetin, Sylvie Souëf, Christian Laboret

Absent excusé : Olivier Cuby

Absents : David Charpy, Véronique Adam

1/ Communauté de Communes :

Aurore Blondeau nous fait un résumé de la dernière réunion du 11 mai. Un compte-rendu rédigé par la communauté de communes est disponible et affiché au panneau d'affichage de la commune.

2/ Compte-rendu du Conseil d'Administration du collège :

Sophie Jeannin nous fait un bilan en tant que déléguée des parents (finances, voyages scolaires, tablettes tactiles pour les élèves de 6ème).En effet notre conseillère référente Mme Adam n'a pas assisté au CA et ne s'est pas excusée. M.le maire enverra un courrier au principal du collège lui proposant que Sylvie Souëf représente la commune au prochain CA.

M.le principal a annoncé sa mutation . Son poste sera remplacé.

3/ SAUC :

Une nouvelle réunion avec les entreprises et l'expert de notre assurance aura lieu le 22 mai matin. M.le maire et M. Petetin se rendront sur place. La commune retient comme position le fait que toutes les pierres devraient être changées car suspectes et non pas que les pierres défectueuses comme le souhaitent les entrepreneurs. Les mâts seront installés prochainement.

4/ Place Jean l'Antique

Les conseillers ont visualisé sur place le nombre de places envisageables et les possibilités que les personnes de la commune nous ont transmis. Les places de parking seront tracées avant l'été. Les places devant la poste seront de nouveau matérialisées.

5 /Divers :

- La corvée du nettoyage du cimetière se fera fin mai / début juin . Sylvie Souëf se charge de l'organisation et fera des affiches pour prévenir la population.
- Le rapport du dispositif d'auto-surveillance de la station est délibéré à l'unanimité.
- L'école Neige et Sapins nous a informé de la chute d'un mur dans leur cour . Olivier Cuby s'est rendu sur place. Un rendez vous sera fixé avec la commission de sécurité.
- Patrick Petetin se renseignera pour un contrat aidé ou autre pour embaucher un jeune avant les vacances d'été pour aider notre employé communal.
- Les barrières devant la tour de l'horloge ont été retirées car abimées et ne seront pas remplacées.
- Les anciens bacs à fleurs situés auparavant devant le GIE et les artisans créateurs doivent trouver un nouvel emplacement.
- M. le maire prendra contact avec l'entreprise Dole concernant l'aménagement du carrefour au clos paquet.
- L'école de musique demande l'autorisation d'utiliser la nouvelle place pour la fête de la musique qui se déroulera le vendredi 19 juin de 18h à minuit. Une facture sera payée par la commune pour la participation de l'école de musique à l'animation dans notre petite cité.
- La chorale de la Doye d'Ain nous invite à leurs concerts des 22 et 23 mai à la collégiale. Sophie Jeannin représentera la commune.
- L'association champagnolaise cycliste nous convie le 23 mai à la remise des maillots. Nous nous excusons de notre non participation.
- La commune de Doye nous a adressé un nouveau courrier concernant leurs démarches quand à l'exploitation en eau et pour l'instant il n'est pas sûr que celle ci sera exploitable, mais nous pouvons engager les négociations pour la vente ou la location. M.le maire se renseigne à la chambre de l'agriculture concernant cette seconde option. Le prix reste à définir.
- L'Apern demande l'autorisation d'utiliser la cave des Annonciades pour la soirée moules frites organisée le samedi 6 juin. Le conseil accepte à l'unanimité.
- Le samedi 6 et dimanche 7 juin se déroulera la fête patronale : les manèges s'installeront sur la place des Annonciades et un arrêté sera prévu pour fermer la circulation des voitures dans la grande rue .
- L'Assemblée générale des PCCC se déroulera le 4 juillet matin à la salle polyvalente. La commune doit leur mettre à disposition un écran et une estrade et prévoir un apéritif pour la fin de l'AG vers 11h30 / midi.